



DOSSIER de CANDIDATURE

Prix de Pédiatrie Sociale 2022

Sommaire

Qu'est-ce que la pédiatrie sociale ?	P. 3
Pièces à joindre pour la constitution du dossier de candidature	P. 7
Fiche de renseignements	P. 8
Modèle de présentation du projet à suivre	P. 9
Budget prévisionnel	P. 10

Dossier de candidature Prix de Pédiatrie Sociale 2022

Placée sous l'égide de la Fondation de France depuis sa création en 1982, la Fondation Mustela œuvre pour l'amélioration constante du bien-être de l'enfant. Elle s'engage au quotidien pour apporter une aide concrète aux professionnels de l'enfance, soutenir la recherche et favoriser la prévention en santé publique.

En Belgique, la Fondation Mustela a organisé la première édition du Prix de Pédiatrie Sociale en 2020 en partenariat avec la Société Belge de Pédiatrie (SBP), la Vlaamse Vereniging voor Kindergeneeskunde (VVK) et le Groupement Belge de Pédiatres de langue Française (GBPF).

Le prix est décerné tous les deux ans.

Qu'est-ce que la Pédiatrie sociale ?

C'est une approche de santé globale centrée sur l'enfant, basée sur la prévention et l'éducation auprès des familles dans tout milieu à risque. Elle vise à assurer le respect des droits de l'enfant et de ses besoins en privilégiant le développement psychomoteur et physique des enfants plus vulnérables. Elle s'appuie sur des données épidémiologiques pour développer des programmes pertinents de soins et de prévention.

Toutes les interventions sont axées sur le rapprochement et les échanges entre les enfants et les adultes.

Enfin, elle repose sur l'utilisation et la mise en commun des ressources des réseaux familiaux, scolaires, communautaires et institutionnels.

Informations utiles

- 1- Le Prix est destiné à soutenir une ou max. deux actions **belges** sur le thème de la **bientraitance de l'enfant** sain ou handicapé, de la naissance à 12 ans, dans un environnement familial ou institutionnel (pouponnières, centres éducatifs). Le montant du prix pour 1 projet est de 8 000 € ; si 2 projets sont retenus, chaque projet se voit remettre 4 000 €.
- 2- C'est une action de terrain conduite soit par un :
 - Pédiatre,
 - Médecin de Centre Médico Pédagogique, ONE,
 - Médecin de crèche,
 - Médecin scolaire,qui peut présenter le projet à titre individuel ou en équipe multidisciplinaire.

- 3- La dotation du prix doit permettre la mise en place de l'action primée. Il ne peut y avoir d'autres partenaires commerciaux financiers. Le montant sera attribué en deux parties : la moitié au moment de la sélection du projet, le solde lors de la présentation des résultats au congrès annuel de la Société belge de pédiatrie en 2024 à Bruxelles (lieu à préciser ultérieurement). Un membre du comité scientifique évaluera l'avancement du projet entre la phase de sélection et la phase de présentation.
- 4- Le lauréat s'engage à présenter le projet gagnant au congrès annuel de la Société Belge de Pédiatrie en 2023, et les résultats de l'action primée/ avancée du projet au congrès en 2024 sous la forme d'une communication orale.
- 5- Le nombre de participations au prix n'est pas limité et un lauréat peut présenter une nouvelle candidature pour le prix les années suivantes.

Composition du comité scientifique :

Président :

- Professor em Dr. Anne Malfroot
Pediater
UZ Brussel
Vorig Voorzitter Belgische
Vereniging Kindergeneeskunde
BVK
Vrije Universiteit Brussel VUB

Membres :

- Professor Dr. Ann De Guchtenaere
Pediater
Voorzitter Belgische Academie voor
Kindergeneeskunde
Vorig Voorzitter Vlaamse Vereniging
Kindergeneeskunde (VVK)
- Professor Dr. Mark Wojciechowski
Pediater
Vorig diensthoofd
departement pediatrie
UZ Antwerpen
- Mevrouw Marlene Reyns
Vroedvrouw en Voorzitster Vlaamse
Beroepsorganisatie van
Vroedvrouwen (VBOV)

- Professor Dr. Sofie De Schepper
Dermatoloog Kliniekhoofd
Departement dermatologie
UZ Gent
Vice-president Belgian Society for
Pediatric Dermatology BSPD

- Dr. Patrick Schlessler
Pédiatre
Médecine psychosociale
SOS Familles
CHC Clinique de l'Espérance
Montegnée/Liège
Délégué par le Prof. Dr. Pierre
Philippet, Président du Groupement
belge des pédiatres de langue
française GBPF

- Dr. Sandra Pannizzotto
Pédiatre
Chef de Clinque CHU de Liège -site
CHR Liège, Citadelle
Chef du secteur de Pédiatrie
Sociale CHU Sart Tilman, CHU
Notre Dame des Bruyères, CHR
Liège
Université de Liège

- Madame Annick Nouls
Sage-femme en chef
Maternité
CHU Ambroise Pare
Mons

- Madame Sylvie Leruth
Infirmière en chef
Service de pédiatrie
Clinique Notre-Dame De Grâce
Gosselies

- Dr. Nicolas Delvaux
Pédiatre -néonatalogie
CHU de l'Hôpital Civil Marie Curie
Charleroi

Pour la Fondation MUSTELA

Madame Hilde Weckx
Directrice Générale

Pièces à joindre pour la constitution du dossier de candidature :

Votre dossier dactylographié en deux langues français/anglais (obligatoirement) doit comprendre (les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération) :

- 1 - La fiche de renseignements présente en page 8, avec photo.
- 2 - Une lettre de candidature.
- 3 - Un curriculum vitae du médecin responsable du projet indiquant :
 - * Le mode et lieu d'exercice ;
 - * La composition de l'équipe à l'origine du projet, avec le nom et la fonction.
- 4 - Une présentation du projet en page 9 et son budget prévisionnel en page 10.

La date limite de réception des dossiers est fixée au :

Mercredi 31 août 2022

Les dossiers doivent être adressés par mail à :
fondationmustela@expanscience.be

Tél. : +32 (0)2 466 38 26 / Fax : +32 (0)2 466 23 03

www.fondation-mustela.be



FICHE DE RENSEIGNEMENTS Prix de Pédiatrie Sociale 2022

Nom (en majuscules) :
du responsable du projet
Prénom :

Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Mode d'exercice (indépendant, salarié ...).....

Adresse professionnelle :

Tél. et Fax (professionnel) :
Téléphone mobile :
Email :

Composition de l'équipe engagée dans le projet, nom et qualité de ses membres :
.....
.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de ce prix :
.....
.....
.....
.....

Modèle de présentation du projet à suivre (3 pages max)

TITRE DU PROJET

1. LES OBJECTIFS DE VOTRE PROJET

Pourquoi ce projet ?

Quels objectifs spécifiques votre projet doit-il atteindre ? Impact estimé ?

Quel public est concerné par votre projet ?

Combien d'enfants/parents sont concernés ?

Les parents ont-ils été ou vont-ils être associés à l'élaboration et/ou à la mise en oeuvre du projet ?

Comment prévoyez-vous d'évaluer votre action ? (Citez au moins deux critères que vous comptez retenir pour l'évaluation)

2. LA MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET

Comment allez-vous intervenir ?

Selon quelle méthode ?

Date de démarrage prévue

Date d'achèvement prévue

Avez-vous prévu des partenariats ? Précisez

Avez-vous prévu un comité de pilotage ? (Si oui, qui y participe ? si non, pourquoi ?)

3. LES MOYENS DE VOTRE PROJET

Quelles sont les ressources humaines "internes" et "externes" affectées à votre action ?

Quels moyens matériels prévoyez-vous ?

4. LE BUDGET PREVISIONNEL (*Voir modèle page 10*)

BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE EVENTUELLE

Informations complémentaires que vous souhaitez apporter.

BUDGET PREVISIONNEL

Indiquez de manière précise quelles sont les dépenses prévues, afférentes à la réalisation du projet.

CHARGES	Montant en Euro
TOTAL	
Montant en Euro	
Dotation Fondation Mustela	8 000
TOTAL	